

Jumelage des villes européennes et internationales

Un jumelage est basé essentiellement sur des échanges culturels et sportifs, incluant fortement les jeunes des communes. C'est aussi un double engagement : celui de la collectivité locale et celui des habitants. Le projet commun implique les associations, les établissements scolaires, les clubs sportifs et tous ceux qui veulent s'investir à titre individuel.

Votre école ou votre établissement scolaire peut contacter la mairie qui a des contacts privilégiés avec sa/ses ville(s) jumelée(s). Ainsi, un partenariat européen ou international pourra donner lieu à un échange virtuel et/ou à une mobilité à l'étranger des élèves.

JUMELAGE EUROPEEN



<http://www.afccre.org/fr/nos-membres/annuaire-des-villes-jumelees#.XaJXymPgrIU>

Parmi les diverses formes d'actions internationales des collectivités territoriales, le jumelage entre villes et communes d'Europe est la plus ancienne et la plus répandue. Le réseau de partenariats établis sous cette forme entre la France et les différents pays d'Europe concerne aujourd'hui plus de 10 000 communes.

L'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) anime, depuis sa création, le mouvement des jumelages européens en France et soutient les collectivités locales dans leur engagement en faveur d'une Europe plus proche de ses citoyens.

Trouver une commune partenaire :

<http://www.afccre.org/fr/articles/trouver-une-commune-partenaire#.XaJZo2PgrIU>

Annuaire des villes jumelées européennes :

<http://www.afccre.org/fr/nos-membres/annuaire-des-villes-jumelees#.XaJZzGPgrIU>

JUMELAGE INTERNATIONAL

<https://www.annuaire-mairie.fr/jumelage.html>

Grenoble est jumelée avec 13 villes de 11 pays différents, Valence avec 6 villes de 6 pays différents (illustration).



Valence



Bourg De Péage